

AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière a adopté à sa séance du 23 novembre 2022, le règlement 333-2022, concernant les quotes-parts 2023.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 24 novembre 2022.



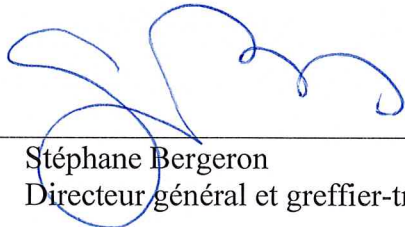
Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 24 novembre 2022 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24 novembre 2022.

Signé : _____



Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier